



HISTOIRE DU MUSÉE DU PETIT PALAIS

Le musée du Petit Palais doit son nom à l'appellation familière du Palais des archevêques dans lequel il est installé, appellation qui lui fut attribuée par référence au grand palais voisin : le Palais des Papes. Ce « Petit Palais » de près de 3000 m² organisés autour de deux cours intérieures, n'en constitue pas moins un important témoignage de l'installation pontificale à Avignon au XIV^e siècle puis de la transformation de la cité du XV^e au XVIII^e siècle, devenue une légation puis une vice-légation du pape régnant à Rome. Enfin, cet édifice est également emblématique du destin contemporain des monuments médiévaux après la Révolution française.

Lors de l'installation de la cour pontificale, vingt-quatre maisons situées à l'emplacement du musée actuel, furent attribuées (« livrées ») au cardinal Bérenger Fredol dit l'Ancien (1317-1320), grand pénitencier de Clément V. Après en avoir acheté d'autres dans le voisinage, il fit procéder à des démolitions et remodela l'ensemble pour y établir sa demeure.

En 1323, Arnaud de Via, neveu du pape Jean XXII, acheta cet ensemble aux héritiers de Bérenger Fredol pour quatre mille florins, ce qui était une somme très importante. Il s'y installa et y établit une demeure qu'il ne cessa d'agrandir jusqu'à sa mort en 1335.

Cependant, le pape Benoît XII décida assez vite après son élection de rester à Avignon plutôt que de ramener le Saint-Siège à Rome. Il convenait dès lors qu'il résidât dans un véritable palais pontifical et non plus au sein de l'ancien palais épiscopal. C'est pourquoi il acheta le palais d'Arnaud de Via pour y transférer le siège épiscopal : la livrée cardinalice devint donc palais épiscopal en 1336 au terme d'un échange de propriétés.

Le 14 septembre 1791 fut promulguée une loi portant réunion à la France des États d'Avignon et du Comtat Venaissin, qui jusque là étaient demeurés la propriété de l'Église. Dès 1791, le palais archiépiscopal fut déclaré bien national. Après avoir été utilisé comme lieu de détention comme beaucoup d'autres édifices, il devint un dépôt pour les œuvres saisies chez les émigrés et dans les édifices religieux avignonnais. Près d'un millier de tableaux y furent entreposés avant d'être mis en vente ou transférés dans le nouveau muséum aménagé dans l'ancien couvent de Saint-Martial.

Durant le premier quart du XIX^e siècle, le bâtiment fut divisé en lots loués à un cabaretier, des artisans et des négociants. Il fut aussi transformé en caserne pour les troupes étrangères pendant une décennie. Il était dans un état déplorable lorsqu'il fut acheté par l'archevêque d'Avignon, Mgr. de Mons, pour y établir le petit séminaire. Il conserva cette fonction jusqu'à la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. De 1905 à 1960, le Petit Palais devint une école primaire supérieure de garçons puis un collège moderne et technique.

La restauration du Petit Palais, édifice classé appartenant à la Ville d'Avignon, fut entreprise en 1961 et confiée à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Jean Sonnier. L'objectif consistait à restaurer l'édifice pour y installer un nouveau musée. Une fois supprimés les aménagements imposés par les fonctions antérieures, Sonnier dégaga le plus possible le bâtiment de la fin du Moyen Âge, en laissant visibles les traces des diverses phases de la construction.



PARCOURS DE VISITE EN AUTONOMIE

PRÉSENTATION

Ce parcours, permettant de mener une visite en autonomie du musée du Petit Palais, se compose de trois documents :

Un document « Présentation et informations pratiques », qui sera utile à l'enseignant pour la préparation de sa visite.

un carnet de visite individuel à destination des élèves qui leur permettra de se familiariser avec le musée, d'explorer ses collections et de prendre la mesure de leur grande richesse.

un document à destination des enseignants (à utiliser au cours de la visite) avec les réponses aux questions posées aux élèves et des informations supplémentaires qui pourront être données au cours de la visite

Durée du parcours : 1h30

CONTENU ÉDUCATIF

Programmes concernés : Socle commun des connaissances/ culture humaniste- pratiques artistiques/histoire des arts - histoire/géographie – français.

Périodes historiques : Moyen Âge et Temps modernes (du XIII^e au XVI^e siècles) : peintures Italiennes, peintures et sculptures provençales, bâtiment..

Domaines des arts :

Arts du langage (comment mettre en image un récit, celui de la Bible)

Arts du visuel (collection de peintures et de sculptures)

Arts de l'espace (un bâtiment du Moyen Âge remanié au cours des siècles)

Art du quotidien (vie quotidienne et vie religieuse, cadre urbain, aspects de la civilisation médiévale, scènes de la vie de cour)

Les collections et l'enseignement de l'histoire des arts

D'après le bulletin officiel n°32 du 28 août 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée.

Liste de référence

à découvrir au Musée du Petit Palais

Le Moyen Âge	
Un bâtiment civil	L'exemple d'une livrée cardinalice.
Une sculpture romane	Ensemble de chapiteaux provenant des cloîtres de l'abbaye de St Ruf et de la cathédrale Notre-Dame-des-Doms (chapiteaux historiés, à l'antique, avec des animaux fantastiques...).
Une sculpture gothique	Ensemble de sculptures funéraires du XIV ^e siècle, gisants de papes, de cardinaux, éléments de décor de tombeaux.
Les Temps Modernes	
Une peinture de la Renaissance	La collection de peintures italiennes permet de sentir les bouleversements qui marquent le passage du Moyen Âge à la Renaissance, à travers l'apparition de la représentation de l'espace et la maîtrise de la perspective entre autres.



OBJECTIFS

Appréhender quelques œuvres du musée ainsi que l'histoire du lieu et de ses collections

Faire connaissance avec des formes d'expression, des matériaux, des techniques et des outils

Etablir un contact direct avec les œuvres pour conduire les élèves à observer, écouter, décrire et comparer

Donner des repères permettant aux élèves de situer les œuvres dans le temps et dans l'espace, d'identifier les domaines artistiques dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique.

ŒUVRES CHOISIES

La salle 1 est consacrée aux collections de sculptures romanes et gothiques, et présente un ensemble de fresques illustrant des thèmes profanes (fin XIV^e siècle) et qui ornaient deux salles d'une maison de Pont de Sorgues.

Les différents éléments présentés dans la chapelle (**salle 2**) proviennent tous du tombeau que le cardinal Jean de Lagrange s'était fait élever, à partir des années 1388-1389, dans le chœur de l'église du collège bénédictin de Saint-Martial d'Avignon.

Le parcours de la collection de peintures italiennes suit un ordre chronologique (**de la salle 3**, avec les peintures les plus anciennes, datant du XIII^e siècle, **à la salle 16**, avec les peintures les plus récentes, datant du XVI^e siècle) et géographique en fonction des régions italiennes pour chaque époque.

Les salles 17 à 19 sont réservées à la présentation de la peinture et de la sculpture d'Avignon au XV^e siècle.

Salle 1 : *Enroulements de feuillages*, chapiteau du cloître de la cathédrale Notre-Dame-des-Doms, Avignon

Salle 2 : *Gisant du tombeau du cardinal Jean de Lagrange*, église Saint-Martial, Avignon

Salle 3 : Maître de 1310, *La Vierge de Majesté avec six anges et les donateurs Paci*

Salle 4 : Taddeo di Bartolo, *La Vierge et l'Enfant*

Salle 5 : Lorenzo di Bicci, *Crucifix*

Salle 11 : Bartolomeo della Gatta, *L'Annonciation*.

Salle 15 : Maître des Cassoni Campana, *Thésée et le Minotaure*

Salle 17 : Josse Lieferinxe, *Saint Michel*



AVANT LA VISITE

Venir au musée avec son groupe

- L'entrée au musée est gratuite pour les groupes scolaires.
 - Les visites en autonomie, se font uniquement sur réservation aux horaires d'ouverture du musée, au minimum deux semaines avant la date souhaitée
- Contact : Stéphanie Planchon Tél: 04 90 86 44 58
serviceeducatif.museepetitpalais@mairie-avignon.com

Lors de votre réservation merci de nous indiquer le nombre d'élèves et d'accompagnateurs, ainsi que le ou les créneaux horaires qui vous intéressent.

- Pour les classes de plus de 25 élèves, il sera nécessaire de scinder le groupe.

Préparer sa visite

Le temps de préparation au musée est important afin de bien repérer l'emplacement des œuvres et la configuration des salles, ce qui permet d'anticiper au mieux les déplacements du groupe. Pour les temps d'observation devant les œuvres, il est important d'anticiper les conditions d'installation des élèves (place pour les élèves assis et pour le déplacement des autres visiteurs).

Pour les enseignants préparant une visite avec leur classe, **l'accès aux collections** est gratuit, **sur rendez-vous**.

La bibliothèque du musée : le fonds de la bibliothèque compte plus 6500 ouvrages spécialisés dans l'histoire de l'art du Moyen Âge et de la Renaissance, de nombreuses monographies de peintres et d'ouvrages de référence sur l'iconographie religieuse et profane et un fonds local concernant l'histoire d'Avignon et du Comtat Venaissin.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Consultation sur place

Contact : isabelle.duval@mairie-avignon.com,

Tél. 04 90 86 44 58

Le service éducatif vous accueille et vous accompagne dans l'élaboration de vos projets pédagogiques spécifiques, sur rendez-vous, les mercredis de 14h à 16h.

Le matériel nécessaire

- Crayon à mine de plomb uniquement (non fourni)
- Supports (sur demande lors de la réservation auprès du service éducatif)
- Le carnet de visite pour chaque élève*
- Le document à destination des enseignants

* sur demande auprès du service éducatif ou téléchargeable sur le site internet du musée/photocopies à la charge de l'utilisateur

LA VISITE EN AUTONOMIE

Accueil du groupe au musée

Une fiche de confirmation de visite ainsi que le règlement intérieur du musée (à signer) vous seront envoyés par mail. Ces documents seront nécessaires et seront à présenter à l'accueil du musée lors de votre venue.

En fonction de l'affluence, les groupes se présentant sans réservation peuvent se voir refuser l'accès aux salles.

En cas de retard ou d'annulation, merci de prévenir le plus rapidement possible.

Conduite de la visite

Répartis en groupes (en fonction du nombre d'adultes accompagnateurs dont vous disposerez, il est préférable de constituer au minimum deux groupes), les élèves munis de leur livret partent à la découverte des salles du musée.

Pour une occupation harmonieuse du musée, prévoyez de répartir les groupes dans le musée. Faites débiter un groupe en salle 1, puis un autre groupe en salle 3, puis en salle 5, puis en salle 8, puis en salle 11, etc.

Le déplacement de salle en salle se fait uniquement en groupe sous la conduite et la responsabilité des accompagnateurs.

Pour que la visite se déroule dans les meilleures conditions possibles, merci d'avertir les enfants des consignes de sécurité. Dans le cas de conduite irrespectueuse envers le personnel du musée ou les autres visiteurs, la direction du musée se verra dans l'obligation d'interrompre la visite.

Gérer le temps de visite : prévoir environ 20 minutes pour les phases de présentation, le déplacement et de conclusion.

Le rôle des accompagnateurs

- Ils veillent au respect des règles de sécurité et gèrent les déplacements
- Si l'enseignant le souhaite, ils pourront également se servir du document « réponses » A charge de l'enseignant de préparer ses accompagnateurs et de voir ensemble les modalités de son utilisation.